

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 28 septembre 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-82**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 28 septembre 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 18 septembre 2026.

Point de l'ordre du jour :

5.3. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 septembre 2026 – conventions

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 septembre 2026,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 septembre 2026 concernant des conventions.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 septembre 2026 concernant des conventions, conformément aux avis et pièces joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 25	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 5	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièces jointes :

- avis et pièces de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 septembre 2026.

Fait à Tours,

Philippe Roingeard

Philippe Roingeard
le 01/10/2026 10:08:45 +02:00

 université
de TOURS